

Violence à l'égard des médecins et des autres professionnels de la santé

Doc	a153001
Date de publication	16/04/2016
Origine	NR
	Violence
Thèmes	Continuité des soins
	Médecin généraliste
	Garde médicale

Le Conseil national de l'Ordre des médecins se préoccupe de la violence à l'égard des médecins et des autres professionnels de la santé.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil national de l'Ordre des médecins est préoccupé par la violence à l'égard des médecins et des autres professionnels de la santé.

La qualité et la continuité des soins sont d'intérêt public et constituent une responsabilité collective.

En concertation avec les professionnels et les représentants des patients, il incombe aux autorités compétentes de mettre en place les mesures nécessaires à la sécurité et au bien-être de ceux qui sont amenés à prodiguer des soins à la population.

Les médecins doivent être soutenus adéquatement dans l'exercice de leur mission par les autorités compétentes. Il est inacceptable que, pour des raisons de sécurité, la permanence médicale aux personnes nécessitant des soins ne puisse être assurée dans certains quartiers.

Le Conseil national demande avec insistance aux autorités d'apporter d'urgence, en concertation avec lui, des solutions à ce problème préoccupant.